

Témoignage à propos de pratiques québécoises

M.B. est professeur des écoles en classe de CM1-CM2 à l'école Pasteur Lamartine.

Lors de ses études en histoire contemporaine sur les villes et les campagnes, M. s'est penchée sur la guerre 39-45 à partir des écrits des écoliers de Tournissan.

En PE2, elle est partie à Madagascar appréhender le système éducatif.

Puis, elle a monté un projet de voyage pour étudier les écoles alternatives publiques du Québec qui sont regroupées en réseau.

M.B. a observé et participé à l'enseignement de classes primaires au Québec pendant six mois.

En pièces jointes, vous trouverez les documents ainsi que les vidéos présentés lors de la réunion :

- les diaporamas expliquant les différentes écoles
- le référentiel des écoles publiques alternatives du Québec
- des techniques ainsi que des liens en Pédagogie Freinet

Les questions des horaires et de l'aménagement du temps scolaire ont été abordées.

Au Québec, les enfants ont école 5 jours par semaine, le mercredi compris, avec une pause méridienne plus courte et une fin des cours entre 15h et 16h.

M. nous a apporté quelques précisions sur :

- les foyers : regroupement d'enfants de plusieurs tranches d'âges travaillant sur un projet commun en ateliers, certains ateliers étant animés par des parents.
- l'école alternative étant gratuite, les parents donnent deux heures par mois de leur temps à l'école pour aider les enfants à réaliser leur projet, présenter leur métier ou un savoir
- en classe de cycle, les enfants sont regroupés par même tranche d'âge pour les cours de français et de mathématiques
- Les journées pédagogiques : les enseignants ont certaines journées déchargées afin de se concerter. Ces journées sont reconnues.

Suite à son intervention, un tour de table a été effectué sur le ressenti de chacun.

Comment vous-sentez-vous? Technique de la Communication Non Violente.

La discussion a dérivé sur la reconnaissance de l'enfant en tant que personne au sein de l'école, sur la difficile reconnaissance institutionnelle du statut d'école expérimentale dans les P.O, notamment à La Miranda et sur l'accueil des enfants et des parents.

Questions :

M.B. se pose la question du passage à l'écrit pour les messages clairs?

Quelques réponses :

- en CP, le passage à l'écrit peut être facilité par l'aide d'un tuteur
- les messages clairs peuvent se faire également à l'oral, exprimer le message clair à l'oral
- former des médiateurs
- question de confiance entre l'enseignant et le groupe-classe
- si l'enseignant voit un enfant qui ne va pas bien, lui poser la question
- reconnaître le droit de ne pas vouloir dire
- s'adresser au moins une fois individuellement à chaque enfant dans la journée
- CP : un papier avec leur nom et le nom de la personne avec laquelle il veut régler le conflit